

## G14 – LES PROCEDURES DE TUTELLES ET DE CURATELLES

2  
JOURS

### Objectifs

→ Connaître le contexte, les fondements et les changements induits par la réforme des procédures de tutelle et de curatelle, applicables depuis le 1er janvier 2009.

### Contenu

#### **Le droit de la protection juridique des majeurs**

- Généralités
  - . Les dispositions indépendantes des mesures de protection.
  - . Des dispositions communes aux majeurs protégés.
- Des mesures de protection juridique des majeurs
  - . Principes généraux, applicables quel que soit les régimes de protection.
  - . Dispositions communes aux mesures judiciaires.
  - . De la sauvegarde de justice.
  - . De la curatelle.
  - . De la tutelle.
  - . Du mandat de protection future.
- De la mesure d'accompagnement judiciaire
  - . Les conditions d'ouverture.
  - . La procédure.
  - . Les effets de l'accompagnement judiciaire.

#### **De la gestion du patrimoine des mineurs et majeurs en tutelle.**

- Des modalités de la gestion
  - . Des décisions du conseil de famille ou du juge.
  - . Des actes du tuteur.
- De l'établissement, de la vérification et de l'approbation des comptes
- De la prescription

#### **Dispositions modifiant le code de l'action sociale et des familles et le code de la santé publique**

- La mesure d'accompagnement social personnalisé en matière sociale et budgétaire
- Les mandataires judiciaires à la protection des majeurs et délégués aux prestations familiales
  - . Les dispositions communes aux mandataires judiciaires à la protection des majeurs.
  - . Les dispositions propres aux personnes physiques mandataires judiciaires à la protection des majeurs.
  - . Les délégués aux prestations familiales
- Le financement de la protection judiciaire des majeurs

**Public** : Chargé de recouvrement, conseiller en économie sociale et familiale